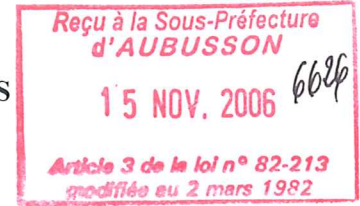


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



Nombre de Conseillers : 14
En exercice : 14
Votants : 13
Présents : 11

L'an deux mil six,
le 08 Novembre à 20 H 30,
le Conseil Municipal de CHENERAILLES
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence
de Monsieur BERTHELET Gérard,
Date de la convocation : 02 Novembre 2006.
Présents : BERTHELET G, MASFRAND N, LEGRAND J.L, BOTTET R, FAVIER P,
JOUANNIQUE AM, DEPECHE M, PARRY J.L, POUTONNET S, BILLAUT M.J,
ALANORE M, BALLEST R.
Absents : ROUSSEAU C, GOYE J
Le Conseil Municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice, a désigné, conformément aux
dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur
ALANORE Michel pour remplir les fonctions de secrétaire.
Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.



**Objet : Motion concernant la desserte ferroviaire
du Département de la Creuse.**

Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif - la ligne à Grande Vitesse Poitiers - Limoges - pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent :

- * la modernisation de la ligne historique La Souterraine - Châteauroux - Vierzon - Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris,
- * l'aménagement de la ligne Guéret - Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification,
- * une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances - Evaux - Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

Fait et délibéré en Mairie, les jour mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,
Le 12 Novembre 2006

Le Maire Adjoint,
MASFRAND Nicole

